



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CARLIN (Claire), D E GUARDIA (Jean), PICCIOLA (Liliane),
VUILLERMOZ (Marc), « [La Suivante] Établissement du texte », *Théâtre*,
Tome I, CORNEILLE (Pierre), p. 797-802

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-2977-4,p.0797](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-2977-4,p.0797)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

L'édition *princeps* de 1637 nous sert de texte de base. Il existe une autre édition séparée, « suivant la copie imprimée à Paris, 1664 », mais elle provient d'un recueil probablement factice du *Théâtre* de Corneille publié cette année-là à Amsterdam. Toutes les autres éditions publiées du vivant de Corneille font partie des *Œuvres de Corneille* ou du *Théâtre de P. Corneille* (voir éditions postérieures ci-dessous).

EXEMPLAIRE DE TRAVAIL

L'exemplaire de référence est conservé à la Bibliothèque Nationale de France, cote RES-YF-662. Nous avons aussi consulté les exemplaires RES-YF-663 et RES-YF-709. (Ce dernier exemplaire est relié avec *Mélite* [éd. de 1633] avec au dos *Tragédies des Corneille*.)

LA / SUIVANTE, / COMÉDIE. / [armoirie de l'imprimeur] / À PARIS, / Chez AUGUSTIN COURBÉ, Imprimeur / et Libraire de Monseigneur Frère du Roy, dans la / petite Salle du Palais, à la Palme. / M. DC. XXXVII. / AVEC PRIVILÈGE DU ROY.

Format : 1 vol. in-4°

Pagination : [10]-128 p.

Signatures : ã⁵, A-Q⁴

Contenu : ã1r° : [titre] – ã1v° [blanc] – ã2r° : [bandeau avec figures] EPISTRE. [lettrine] – ã5v° : *Extrait du Priuilege du Roy* suivi de l'*Achevé d'imprimer le 9. Septembre 1637.* – ã5v° : [bandeau simple à motif typographique] ACTEVURS. A1r° : [bandeau avec figures] début du texte. – Q4v° : fin du texte.

ÉDITIONS POSTÉRIEURES,
PUBLIÉES DU VIVANT DE L'AUTEUR

Les variantes ont été établies à partir des éditions collectives suivantes :

Œuvres de Corneille, Rouen, Antoine de Sommaville et Augustin Courbé, 1644 (un tome). L'avis original « Au Lecteur » de *La Suivante* est remplacé par un avis « Au Lecteur » qui s'applique aux *Œuvres* en général, et figure dans la « Première partie » des éditions de 1644 à 1657. L'édition de 1644 comporte le plus grand nombre de variantes (sur 58 vers) avant le grand remaniement du théâtre de Corneille en 1660, où il y a 271 vers modifiés.

Œuvres de Corneille, Rouen, Augustin Courbé, 1648, t. I.

Œuvres de Corneille, Rouen, Antoine de Sommaville, 1652, t. I.

Œuvres de Corneille, Rouen, Augustin Courbé, 1654, t. I.

Œuvres de Corneille, Paris, Antoine de Sommaville, 1655, t. I.

Œuvres de Corneille, Paris, Guillaume de Luyne, 1657, t. I.

Le Théâtre de P. Corneille, Rouen, Augustin Courbé et Guillaume de Luyne, 1660, t. I. À partir de 1660, les Examens paraissent pour la première fois pour introduire chaque pièce. Une étude des variantes montrera l'impact du souci des bienséances chez Corneille, surtout à partir de l'édition de 1660 : dans un climat culturel et esthétique en voie d'évolution vers un langage plus pur et plus poli, une part de la verve de l'édition de 1637 disparaît¹.

Le Théâtre de P. Corneille, Rouen, Guillaume de Luyne, 1663, t. I.

Le Théâtre de P. Corneille, Paris, Guillaume de Luyne, 1664, t. I.

Le Théâtre de P. Corneille, Rouen et Paris, Guillaume de Luyne, 1668, t. I.

Le Théâtre de P. Corneille, Paris, Guillaume de Luyne, 1682, t. I.

1 Pour une étude de cette évolution dans la langue des premières comédies de Corneille, voir G. Conesa, *Pierre Corneille et la naissance du genre comique (1629-1636)*, Paris, SEDES, 1989.

ÉDITIONS SAVANTES MODERNES

À part les nombreuses éditions du *Théâtre complet* et des *Œuvres* de Corneille, surtout la dernière édition de la Pléiade (éd. Georges Couton, 3 vol., Paris, Gallimard, 1980), il existe une seule édition moderne de *La Suivante* procurée par Milorad Margitić, Genève, Droz, 1978. Ces éditeurs choisissent de reproduire, comme nous l'avons fait, la première édition de la pièce.

PRINCIPES DE LA PRÉSENTE ÉDITION

ORTHOGRAPHE ET GRAPHIE

Conformément aux principes de cette édition collective du *Théâtre complet*, l'orthographe a été modernisée, mais nous avons respecté entièrement l'emploi des majuscules de l'édition de 1637.

- Des exceptions à la règle de la modernisation s'imposent pourtant quand il s'agit de conserver la forme ancienne pour le mètre : « avecque » (v. 863, 926 et 1169); « doncques » (v. 487); « encor » (v. 8, 138, 143, 174, 277, 362, 389, 491, 546, 589, 594, 619, 659, 823, 1020, 1062, 1328, 1370, 1413, 1446, 1466, 1498, 1628, 1677 et 1692), ou la rime : « une âge » à la place de « un âge » (v. 362), le vers devant se terminer en « cassée » car le précédent finit par « passée », « die » et non pas « dise » à la fin du v. 65 (pour rimer avec « maladie »). Au v. 1444, le masculin « foudre oisif » s'impose au lieu du féminin pour ne pas dépasser douze syllabes.
- Il est à noter que Corneille choisit parfois « conte » à la place de « compte » (v. 810, 852, 1102 (« méconte ») et 1409. Nous avons corrigé selon l'usage moderne.
- Deux fois, on trouve « appas » au singulier (v. 831 et 1091).
- Le mot « fond » est deux fois écrit au pluriel avec le sens du singulier (v. 831 et 1496).

COQUILLES

Plutôt que de signaler les dizaines de mots où, en 1637, il manque, par exemple, une apostrophe, une seule lettre, un espace entre des mots, où on trouve un singulier pour un pluriel, nous ne notons ici que les cas où le vers change de sens à cause de la coquille :

- v. 633 : le mot « si » manque au vers « Pour un homme si fin on te dupe aisément ».
- v. 891 : « Ton mérite te rend, malgré ton peu de biens, » devrait être « le rend » ; il s'agit de Gêraste, et non pas de Florame, à qui le monologue s'adresse.

PAGINATION ET NUMÉROTATION

Dans les pièces liminaires, nous avons utilisé la pagination des signatures, mais dans le texte de la pièce, nous avons respecté la numérotation de l'exemplaire de travail (p. 1-p. 128), tout en conservant les signatures A – Q.

Une erreur de numérotation a été corrigée et signalée : la page [74] de l'exemplaire de travail est faussement numérotée [47].

DIDASCALIES

Nous avons introduit des didascalies, signalées dans les notes de bas de page, pour ajouter à la clarté du texte :

Au début de la scène VIII de l'acte V, Daphnis *montre Florame*, une indication qui ne paraît que dans l'édition de 1648.

Deux didascalies qui paraissent dès l'édition de 1644 ont été ajoutées pour prolonger celles déjà en place dans la scène II de l'acte IV (au milieu du v. 1041 et après le v. 1060).

PONCTUATION

La politique de cette édition est de conserver la ponctuation de l'époque, gouvernée par la diction de l'acteur ou celle de la lecture à haute voix. Souvent, à la fin d'un vers, il n'y a pas de ponctuation, ou bien on trouve une virgule là où l'on pourrait s'attendre à un point ou autre intervention marquant la coupure de la parole en français moderne.

La ponctuation ancienne servait la fonction respiratoire, marquant les diverses sortes de pause, de la virgule, la plus brève, au point-virgule, puis au deux-points et enfin au point, la pause définitive.

L'absence de ponctuation, une virgule, un point-virgule ou deux points à la fin des tirades pourraient s'avérer particulièrement déroutants pour le lecteur du XXI^e siècle. Nous sommes intervenus dans ces cas, aussi bien à la fin des répliques courtes qu'à la fin de ces tirades plus amples, en fournissant à chaque fois des notes de bas de page :

- Répliques se terminant sans ponctuation où nous avons introduit des points de suspension : v. 446, 713, 1411, 1621, 1636.
- Réplique se terminant par une virgule où nous avons introduit des points de suspension : v. 1389.
- Réplique se terminant par deux points où nous avons introduit un point d'interrogation : v. 53.
- Réplique se terminant par un point où nous avons introduit des points de suspension : v. 1349.

Lorsqu'un personnage cite les propos d'un autre, nous avons ouvert des guillemets précédés de deux points et notamment dans les v. 26-29 et 40-46 et les avons fermés à la fin de la citation. Nous avons par ailleurs remplacé les parenthèses par des virgules pour la mention de la prise de parole. Enfin, quand il s'agissait de citer un dialogue, nous avons introduit un tiret cadratin pour signaler le passage à l'interlocuteur (v. 43).

Conformément aux principes indiqués dans l'introduction générale, au sein des longues tirades ponctuées par une suite de virgules nous avons remplacé certaines d'entre elles par un point-virgule afin de marquer le passage à une autre idée : ainsi à la fin des vers 112, 178, 248, 320, 364, 837, 1304, 1307, 1322, 1374 de même qu'au milieu du v. 1371 (comme le fait l'édition de 1644). Nous avons également remplacé les deux points par un point-virgule à la fin des v. 22, 195, 448, 592, la longueur de la pause marquée par les deux points ne nous paraissant pas justifiée.

Nous avons remplacé deux points par un seul point à la fin des v. 37, 78, 1576.

Nous avons remplacé la virgule par un point à la fin du v. 1314 (avant une phrase interrogative) et par deux points à la fin du v. 474.

Nous avons systématiquement fait suivre les appellatifs d'une virgule quand elle manquait et notamment après « infâme vieillard » au v. 1310. Les interjections, que nous choisissons de faire toujours précéder d'un point, à l'exception de « hélas », qui se rattache souvent à l'idée qui précède, sont suivies d'un point d'exclamation, sauf quand la suite est elle-même exclamative : nous avons alors préféré la virgule.

Nous avons fait précéder « Adieu » d'un point (v. 1295), sauf quand il était répété (v. 759) ; nous l'avons fait suivre d'un point pour la 1^{re} (v. 87, 614) ou pour la 2^e occurrence (v. 883, 1040, 1197, 1295, 1513), sauf quand il était suivi d'un appellatif (v. 759, 1^{re} occurrence), de la conjonction de coordination « donc », ou d'une considération expliquant le départ : nous avons alors préféré la virgule (v. 1152, 1235).

Nous avons isolé « dis-je » au v. 781 et « manque d'espoir » au v. 219 par des virgules.

Pour ce qui est des autres vers de l'édition de 1637 dont la logique de la ponctuation diffère de celle de notre époque, il est parfois difficile de savoir s'il est question des choix de l'auteur : le problème des erreurs d'impression n'est pas négligeable dans les années 1630, la décennie où la publication de pièces de théâtre a pris un essor auparavant inconnu. Quand nous avons choisi de changer la ponctuation de notre exemplaire de travail, nous avons souvent suivi l'édition de 1644 et nous l'avons signalé en note. L'évolution de la ponctuation dans les variantes a, dans plusieurs cas, guidé notre décision de modifier la ponctuation de notre édition de *La Suivant*.